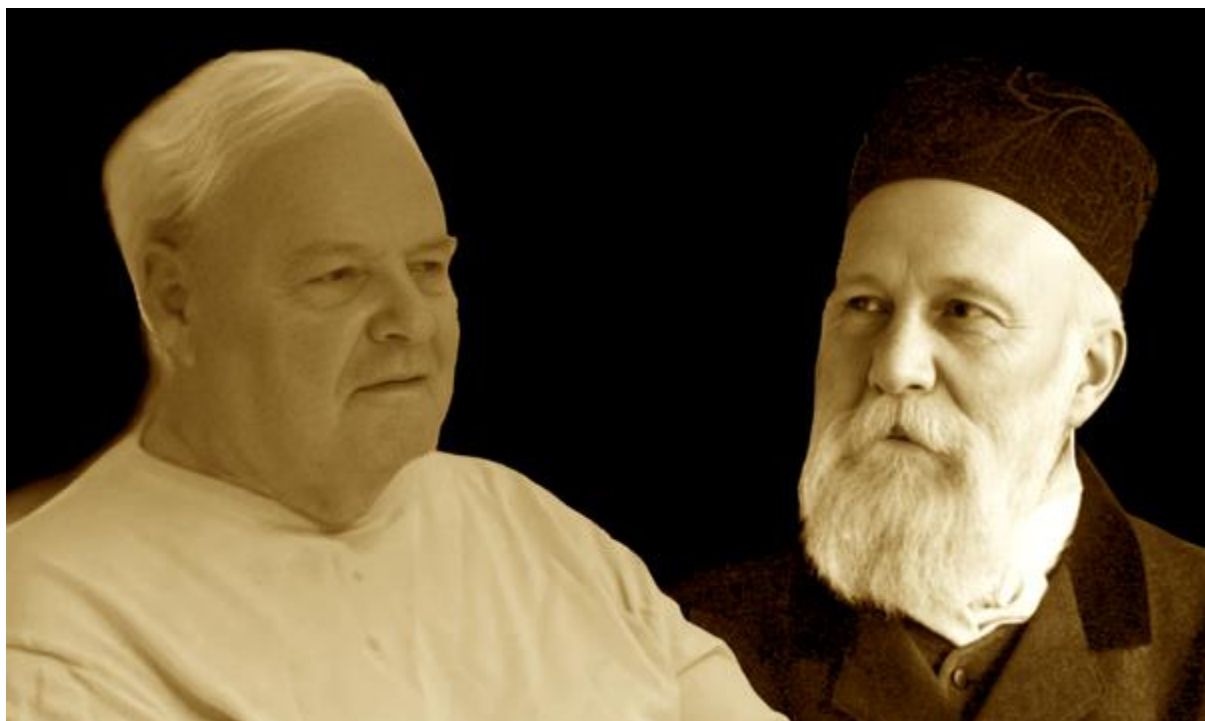


En français uniquement



Jacques Pous en dialogue avec Henry Dunant. Photomontage

Sources : Fabio Rossinelli, Lisa N'Pango Zanetti, Wikimedia Commons

De Jacques Pous à Henry Dunant

Fabio Rossinelli, Lisa N'Pango Zanetti

L'histoire de la Suisse est transnationale, mais aussi coloniale. L'évidence à ce sujet a commencé à être amenée dans le débat public il y a un demi-siècle grâce à une étude novatrice sur Henry Dunant, le cofondateur de la Croix-Rouge. Colon affairiste en Algérie, son parcours a été décortiqué par un ancien missionnaire français au Sri Lanka, déserteur de l'armée coloniale de France et réfugié clandestin à Genève : Jacques Pous. Nous présentons ici la biographie hors du commun de cet auteur contemporain et de l'acteur historique, dont les chemins se sont entrecroisés.

Une enfance difficile dans une famille catholique en milieu ouvrier

Jacques Pous naît en 1935 à Toulouse, en France, en milieu modeste. Ses dix premières années sont marquées par de nombreuses épreuves, principalement à cause de la maladie de sa mère, atteinte de tuberculose. Quant à son père, issu d'une famille autrefois aisée mais ruinée, il doit lutter chaque jour pour subvenir aux besoins de cinq enfants. Cette période, comprenant les années de la Deuxième Guerre mondiale, est difficile pour Jacques. Il est placé dans différentes familles, souvent en raison des allers-retours de sa mère entre la maison et l'hôpital. Ces bouleversements constants laissent une empreinte indélébile sur lui, particulièrement à cause de la séparation précoce entre enfants et parents et de l'instabilité qui en découle. Ce contexte marquera pour toujours sa vision du monde.

Deux aspects de son enfance restent particulièrement vifs dans ses souvenirs, lorsque Jacques Pous nous rencontre en mai 2024, à l'âge de 89 ans, au Musée d'ethnographie de Genève. Les tracasseries de son père d'abord : alors que les cadeaux offerts par l'usine Latécoère où il travaille vont à ses plus jeunes enfants ; en effet, à cause des fins de mois difficiles, il est dans l'incapacité d'offrir un cadeau de Noël à son aîné. « L'aîné c'était moi et j'ai eu de la peine pour lui », affirme-t-il. La souffrance de sa mère ensuite, qui a commencé à travailler à douze ans : la voir revenir en pleurs du domicile bourgeois où elle faisait le ménage ne peut pas laisser un enfant insensible. « L'expérience de la lutte des classes conforte une sorte d'ADN de l'aversion pour les inégalités sociales. Bref, je ne peux pas dire que j'adore les bourgeois », avoue-t-il. Il ne vise pas pour autant les individus, mais les structures sociales auxquelles il faudra bien un jour régler leur compte. Jacques Pous sera un adolescent et un homme en colère : « Personne ne me dira que l'enfance est le plus bel âge de la vie ».

Sa vie prend cependant une tournure plus heureuse à partir de ses douze ans, malgré des conditions matérielles encore difficiles. Après la guerre, la famille se retrouve à vivre à sept (deux parents et cinq enfants) dans une pièce. Finalement, ils déménagent dans la cité ouvrière de La Cépière, constituée de petites maisons sans étage destinées aux travailleurs, et dans laquelle le Parti communiste avait une forte influence. Quoiqu'il en soit, Jacques Pous affirme que « tout est changé à partir de mes douze ans ». Il attribue ce changement à son entrée au petit séminaire, une décision prise en partie par hasard. Son père, ne sachant pas où le placer, l'inscrit dans une école préparatoire aux métiers manuels, mais un curé de village le convainc d'entrer au petit séminaire. Il devient alors pensionnaire au château de Cabirol à Colomiers, dans la grande banlieue de Toulouse où le petit séminaire a emménagé. Un petit séminaire modernisé qui, sous la direction d'un grand intellectuel, spécialiste du Moyen Âge, Étienne Delaruelle, sera totalement rénové. Contrairement aux idées reçues, l'école catholique ouvrira l'esprit du jeune homme à des idées progressistes et anticolonialistes. Elle jouera un rôle déterminant dans le développement de

ses convictions et de sa personnalité.

À cette époque, Jacques, à l'école comme dans sa famille, baigne dans un catholicisme progressiste proche du mouvement des 'prêtres ouvriers' et du syndicalisme chrétien. La présence des communistes dans la cité ouvrière le marque profondément. Bien qu'il ne participe pas aux activités du Parti, considéré par son Eglise, dans son immense majorité, comme un ennemi mortel de la chrétienté. Cela n'empêche pas que les personnes qui croient au Ciel et celles qui n'y croient pas œuvrent ensemble pour transformer la société humaine. Rien de mieux pour se sensibiliser aux questions politiques, dans une atmosphère qui sent bon la lutte des classes, notamment à travers des slogans anti-patronaux comme « Pinay la vache », en référence à un ministre des Finances de la Quatrième République, également entrepreneur dans le cuir. C'est dans ce contexte qu'il entend parler pour la première fois de la guerre d'Indochine par des militants anticolonialistes, principalement communistes. La guerre d'Algérie semble en revanche plus complexe ; elle divisera davantage. Quoiqu'il en soit, un événement marquant pour Jacques Pous est la lecture du livre *L'Inde devant l'orage* de Tibor Mende (Éditions du Seuil, 1950), qui décrit les conséquences de la colonisation et de la partition de l'Inde. Cette lecture, combinée aux discussions qu'il a avec son entourage, l'influence profondément. La défaite française à Dien Bien Phu en mai 1954 est un moment décisif pour lui. Tandis que la France est en deuil, Jacques ressent cette défaite comme une victoire pour les Vietnamiens, renforçant ainsi ses convictions anticolonialistes. Ces expériences et lectures sont déterminantes.

La formation religieuse entre conformisme et rébellion

Dans le domaine où il s'est initié, Jacques Pous suit un parcours classique en entrant au petit séminaire, puis au grand séminaire des Missions Étrangères de Paris, une institution spécialisée dans le travail missionnaire en Asie. Son entrée dans cette dernière institution date du 15 septembre 1954, juste quelques mois après la défaite française à Dien Bien Phu. De plus en plus attiré par l'Inde, notamment après avoir lu des ouvrages pacifistes sur Gandhi et Lanza del Vasto, il envisage de s'engager dans une mission en Asie.

Cependant, cette période au grand séminaire est difficile pour lui. Il se retrouve entouré de missionnaires récemment expulsés de Chine, du Vietnam du Nord et d'autres régions communistes, devenus professeurs au séminaire. Ces missionnaires représentent l'extrême-droite catholique, en contraste avec son environnement précédent très à gauche, qu'elle soit religieuse ou laïque. Il est alors interdit de lire *Témoignage Chrétien*, un journal pro-indépendance algérienne, que Jacques continue à lire

Une Bible de 1859.
Source : Wikimédia

en secret comme *Le Monde* ou encore *Le Canard enchaîné*. Par contre, *La France Catholique* est à disposition de tous et, avec le début de la guerre d'Algérie, les séminaristes ont droit à la projection de quelques films plus ou moins récents sur l'œuvre dite 'civilisatrice' de la France dans ses colonies et, en particulier, en Algérie.



La vie quotidienne se déroule selon un tempo quasiment monastique : lever aux aurores, méditation et messe avant le petit déjeuner, heures de cours et longues heures passées dans sa cellule à la lecture et à l'étude. De plus, la philosophie scolastique est enseignée à l'aide de vieux manuels en latin. En bref, tout est fait pour que les séminaristes deviennent des prêtres conformes aux souhaits de Saint Pie X. Mais le discours canonique n'intéresse pas Jacques Pous : il préfère s'intéresser à un discours critique qui remet en question les convictions de son enfance ou celles que les enseignants tentent de lui inculquer. Ainsi, un cours polycopié du Père Fessard qu'il parvient à se procurer et la lecture d'*Introduction à la lecture de Hegel* d'Alexandre Kojève (1947) lui font découvrir la dialectique du maître et de l'esclave. Il lit également des textes plus classiques : Henri

Bergson, Henri de Lubac, mais aussi Karl Marx.

Après deux années au grand séminaire des Missions Étrangères de Paris, Jacques Pous passe en 1956 son baccalauréat en philosophie scolastique de l'Institut catholique de Paris avec la mention cum magna laude qui pourrait lui ouvrir les portes d'une université romaine. Mais il regarde déjà ailleurs, notamment grâce à la lecture d'*Au cœur des masses* (1950), un livre du Père René Voillaume. Ce dernier est le fondateur des Petits Frères de Jésus, un ordre religieux inspiré par le Père Charles de Foucauld. Ce dernier est connu pour l'existence très humble et solitaire qu'il a menée dans le désert algérien, au cœur du Sahel. Son objectif était d'avoir une vie contemplative tout en restant proche des populations locales, sans se retirer dans un monastère, mais plutôt en s'engageant pleinement dans la vie quotidienne des personnes qu'il côtoyait.

Inspiré par cette approche, Jacques décide de rejoindre les Petits Frères de Jésus. Cela lui permet de mener une vie religieuse simple et pauvre parmi les gens, en restant immergé dans la réalité sociale et économique des communautés locales. Contrairement aux autres ordres religieux contemplatifs qui vivent dans des monastères ou des communautés fermées, les Petits Frères de Jésus cherchent à vivre leur foi en étant présents et actifs dans la vie quotidienne de la population. Jacques trouve dans cet idéal une réponse à ses aspirations profondes, combinant une vie spirituelle contemplative avec une immersion totale dans la réalité humaine et sociale. Cela correspond à son désir de s'engager pleinement dans une vie religieuse authentique tout en restant connecté aux réalités du monde qui l'entoure. Ainsi, après ses deux années d'études en

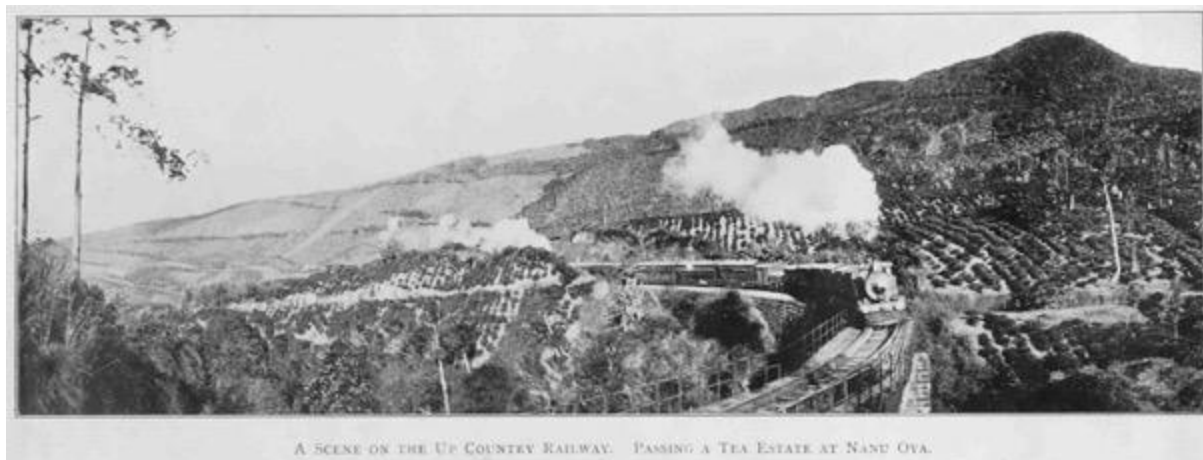
philosophie scolastique et la réflexion nourrie par ses lectures, Jacques Pous, entre dans cet ordre religieux. Il fait alors son noviciat dans un petit monastère en Bretagne, dans l'île Saint Gildas, où il est impliqué dans des tâches diverses comme garder des moutons et faire du fromage. Après cette année de formation, il fait ses premiers vœux pour trois ans et est envoyé en Angleterre pour améliorer son anglais, avant d'être affecté au Sri Lanka. Il y vit environ trois ans, en accord avec l'esprit de son ordre religieux, qui prône une vie contemplative « au cœur des masses ».

Engagement missionnaire au Sri Lanka

1957 : à vingt-deux ans, Jacques Pous arrive à Ceylan (Sri Lanka). C'est le début d'une nouvelle tranche de vie, marquée par le déracinement et la découverte d'une civilisation imprégnée de spiritualité et d'un quotidien rythmé par le travail, qui occupe l'essentiel de chaque journée. Son statut d'homme blanc et de religieux lui confère une position ambiguë dès son arrivée à Colombo. Un porteur, plus âgé que lui, s'empare de sa malle sans demander son avis, en vertu des vestiges de la période coloniale, où il est inconcevable qu'un colon ou un homme blanc porte lui-même ses bagages. Cela révèle ainsi les inégalités sociales héritées du passé colonial, un passé qui ne semble pas vouloir disparaître.

La fraternité, composée de trois personnes, loge dans une maison traditionnelle faite de terre et de *koudougous* (pans de toit ou de murs en branches de cocotier tressées). Elle résiste tant bien que mal à la pluie, mais offre une bien meilleure protection contre le soleil que n'importe quelle maison en dur, que seuls les mieux lotis peuvent devenir propriétaire à cette époque. Ce lieu est aussi un foyer pour de nombreux insectes, tels que les termites, ainsi que quelques lézards et serpents inoffensifs mais effrayants, surtout lorsqu'un de ces derniers vous tombe dessus en pleine nuit, sans prévenir, depuis le toit où il réside.

Jacques doit passer par une période d'adaptation : à la cuisine tamoule, très épicée, mais aussi au marché local et à ses rituels de marchandage. Il apprend également les coutumes locales en matière de propreté. Côté vestimentaire, il adopte le *sarong* pour la vie quotidienne et le *vetti*, un habit traditionnel tamoul, pour les occasions plus formelles et les visites en ville. Celles-ci, rares, ont lieu dans le centre-ville, dans les quartiers administratifs et d'affaires. Parfois, elles lui permettent de rencontrer des Tamouls anglicisés et de réaliser que, malgré ses efforts, lui et ses nouveaux amis demeurent étrangers à ceux qu'ils cherchent à imiter. Cependant, les échanges avec les Tamouls, bien que difficiles au début, n'ont plus rien à voir avec les relations coloniales du passé. Elles deviennent, malgré les différences culturelles, ce qu'elles auraient toujours dû être : de véritables rencontres entre êtres humains. Jacques reste un *vellikaren*, un Blanc, un étranger, mais il n'est plus un colon.



Pour vivre la vie des pauvres au milieu des pauvres, il lui faut trouver un travail réservé aux exploités, c'est-à-dire aux personnes

Une scène du Sri Lanka à l'époque coloniale, 1920.

Source : Wikimedia

de basse caste en terre hindoue. Après plusieurs tentatives infructueuses, telles que coiffeur, ou plutôt barbier (une activité considérée comme étant de basse caste), pompiste ou empaqueteur de thé – la richesse nationale –, Jacques finit par devenir homme à tout faire dans un *Home for the Aged*. Ce dernier se révèle être un mouvoir où échouent les rares individus rejetés par leur famille, une situation extrêmement rare à l'époque. Un lieu de mort, certes, mais aussi de vie. Les pensionnaires de cette salle d'attente pour le dernier voyage ne sont pas toutes et tous des personnes âgées, loin de là. Ce lieu rassemble ceux que la société rejette : par la vieillesse, certes, mais aussi la folie, le handicap, la maladie ou les accidents. Une communauté de laissés-pour-compte qui reproduit paradoxalement les hiérarchies sociales du monde extérieur, dans un lieu où chaque personne devrait pourtant être égale devant le malheur. Dans cette ville où coexistent hindous, musulmans, chrétiens et, pour un temps encore, quelques bouddhistes, notre ancien missionnaire constate que seules les religions semblent encore triompher. Là, face au malheur, les dieux cessent de se battre entre eux : le syncrétisme hindou fait bien les choses.

Le retour en France, la désertion de la guerre en Algérie et la fuite en Allemagne

Pendant son séjour au Sri Lanka, Jacques Pous suit la guerre d'Algérie à distance et prend la décision ferme de ne pas y participer. Son ordre religieux, la Fraternité Charles de Foucauld, lui demande de ne pas désertir, car il avait fait le vœu d'obéissance. À son retour en France en 1960, à l'âge de 25 ans, il est convoqué pour faire son service militaire. Assigné à une caserne de Carcassonne, il intègre un régiment colonial, où il commence à montrer des signes de désobéissance. Il rencontre rapidement des conflits avec les autorités militaires, notamment lorsqu'un caporal lui demande de remplir une charrette de bois puis de la vider et de la remplir de

nouveau. Jacques refuse, ce qui conduit à une altercation avec l'adjudant. En raison de sa désobéissance et de ses opinions anticolonialistes, il devient un sujet de méfiance pour les autorités. On perçoit la menace de la désertion dans l'air.

Pendant son séjour au Sri Lanka, Jacques limite ses contacts avec sa famille, écrivant rarement à ses parents et jamais à ses frères et sœurs. À son retour, il découvre que son frère a aussi déserté, ce qui montre une étonnante similitude dans leurs choix, bien qu'ils n'aient pas eu de communication directe sur le sujet.

Jacques déserte finalement l'armée française, rompant ainsi avec l'Église catholique. Il entre dans la clandestinité, utilisant un faux nom pour éviter d'être retrouvé. L'acte de désertion est minutieusement préparé et exécuté avec détermination et précaution. Jacques avait décidé dès le départ qu'il ne ferait pas la guerre en Algérie, contrairement à ce que l'armée française exigeait de lui. Bien qu'il ait eu la possibilité de désertir pendant les quinze jours de permission accordés avant son départ pour l'Algérie, il choisit de ne pas le faire. Il tient à montrer explicitement que sa désertion est uniquement motivée par son refus politique de participer à cette guerre de caractère colonial. Le jour où il doit rentrer à la caserne, la veille du départ pour l'Algérie, Jacques se présente sur les lieux. Le soir, tout le monde a une permission de sortir. Il quitte alors la caserne en utilisant ses habits militaires, tout en transportant dans un sac ses vêtements civils. « Voilà, et je suis sorti. Alors là j'avais un peu peur, parce qu'il y a toujours des gardes qui peuvent contrôler le sac ». Après avoir changé d'habits au bord du Canal du Midi de Carcassonne, il prend le premier train pour Paris. Cela marque le début de sa vie en clandestinité.

À Paris, Jacques bénéficie du soutien de « Jeune Résistance », une organisation qui assiste les déserteurs et les militants anticolonialistes, et dont faisait également partie son frère. Ce groupe lui fournit une aide précieuse en lui permettant de passer en Allemagne. « Ils m'ont caché d'abord chez un 'prêtre ouvrier', justement. Ensuite, ils ont décidé de m'envoyer en Allemagne. En Allemagne pourquoi ? Eh bien, parce qu'il y avait des Allemands militants, très fortement anticolonialistes, qui nous accueillaient à Stuttgart. Donc il fallait passer les frontières. Alors comment ça se passait, la clandestinité ? Une jeune fille m'accompagne : c'est mieux que d'être seul, parce qu'il y avait des surveillances sur les quais. Ensuite je prends le train jusqu'à une ville proche de la frontière. Là, je dois avoir une revue d'ingénieurs que je tiens visiblement à la main, et un gars vient vers moi, il me dit le mot de passe. Et puis après, c'est ce groupe d'Allemands qui m'ont pris en charge pendant un ou deux jours et m'ont trouvé du boulot. C'était le 'miracle allemand', j'ai donc participé au 'miracle allemand' ».

Jacques travaille dans une imprimerie pendant deux mois, dans des conditions très exigeantes.

Le stress et la fatigue le conduisent à développer un ulcère à l'estomac. Pendant sa convalescence, il est logé par deux familles : une française et une algérienne. Ces familles sont

elles-mêmes réfugiées politiques. Les Français ont aidé le FLN (Front de libération nationale) et ont dû fuir, tandis que les Algériens sont des cadres importants du FLN. Jacques partage des moments précieux avec ces familles, dont il garde en souvenir une photo où il figure avec les enfants de la famille algérienne. Il s'agit d'un témoignage de l'hospitalité et du soutien reçus. Des décennies plus tard, Jacques retrouvera des traces de cette famille. Hadrta Gharig, la mère, est encore en vie. En fait, elle est la seule survivante parmi les adultes qu'il avait connus à l'époque. Ils renouent, soixante ans après, et se retrouvent dans sa maison à La Ciotat, près de Marseille. Elle l'accueille en maîtresse de maison, entourée de presque tous ses enfants, y compris le bébé (désormais adulte) que Jacques tient dans ses bras sur la photo mentionnée. Malgré sa santé très fragile, elle continue d'être un pilier pour sa famille, et tient absolument à cuisiner pour son invité le *gnaouva*, un plat de sa chère ville de Biskra, à base de gombos. Jacques est submergé par l'émotion. Il se rappelle la jeune mère qui, soixante ans plus tôt, lui racontait sa jeunesse à Biskra. À 15 ou 16 ans, elle résistait aux garçons qui lui jetaient des pierres parce qu'elle refusait de porter le voile. Pendant les deux jours qui suivent leurs retrouvailles, ils passent une grande partie de leur temps à se raconter leurs vies depuis leur séparation. Le troisième jour, ils se disent adieu après ces retrouvailles inoubliables. Une dizaine de jours plus tard, elle s'est éteinte malheureusement.

De l'Allemagne à la Tunisie pour servir l'Algérie combattante

Après son séjour en Allemagne, Jacques part pour la Tunisie, plus sûre pour les déserteurs et les militants. Les deux familles qui l'ont accueilli pendant sa convalescence en terre allemande ont joué un rôle crucial dans son parcours. Ces familles, l'une française et l'autre algérienne, n'ont pas seulement fourni un hébergement ; elles ont également facilité son passage vers la Tunisie. Elles ont contacté des cadres du FLN basés dans une ville au nord de l'Allemagne pour discuter de la situation de Jacques. Ces contacts ont reconnu la valeur et le potentiel de Jacques et ont estimé qu'il serait plus utile en Tunisie qu'en Allemagne. Jacques est donc pris en charge pour un voyage clandestin vers la Tunisie, avec un arrêt à Rome avant de prendre un avion pour sa destination finale.

Pour se déplacer, Jacques utilise son passeport, encore valable, délivré par les autorités du Sri Lanka, ce qui lui permet de voyager sauf en France. À son arrivée en Tunisie, Jacques est intégré dans le cadre du GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne, avec sièges à Tunis, au Caire et à Rabat). Au début, il fait face à une période d'incertitude, passant un mois sans emploi et étant soumis à des interrogatoires sévères permettant de vérifier son intégrité et sa fiabilité en vue de lui confier un rôle. Les vérifications sont effectuées en contactant les personnes qui l'ont recommandé depuis l'Europe. « En Tunisie, ils étaient indépendants. Leurs réfugiés étaient les Algériens, qui avaient même un gouvernement provisoire chez eux. Ils étaient un peu

les maîtres des lieux. Mais, en fait, les Tunisiens étaient très prudents avec eux : un peu frères, un peu ennemis ».

Pendant son séjour en Tunisie, Jacques vit dans la simplicité et s'intègre avec les locaux. Il travaille comme enseignant dans une école pour enfants, dont certains sont analphabètes, et partage la vie quotidienne des familles avec lesquelles il vit, y compris les repas et les périodes de jeûne pendant le ramadan. Ce séjour dure un an.

À la fin de la guerre d'Algérie, en 1962, les Algériens en Tunisie demandent à Jacques ce qu'il souhaite faire de son avenir. « Ils m'ont demandé : 'Est-ce que vous venez avec nous en Algérie, ou vous reprenez votre liberté ?' Moi, j'ai dit : 'Je reprends ma liberté,' parce que je voulais faire des études supérieures. Eux, ils étaient prêts à financer mes études supérieures, mais en Tchécoslovaquie ». Jacques choisit d'étudier plutôt à Genève, quittant l'Afrique du Nord et les contacts directs avec le FLN. Son frère, également déserteur, travaille désormais à l'Hôpital universitaire de Genève (HUG) au sein du département de psychiatrie. L'Université est francophone, ce qui lui convient. À Genève, en outre, des groupes de soutien au FLN existent, très actifs dans les causes militantes et révolutionnaires.

La vie clandestine à Genève, l'amnistie de 1968, le parcours universitaire tronqué

Arrivé sur le Léman le 30 juin 1962, Jacques Pous trouve d'abord un emploi temporaire en tant que moniteur dans une colonie de vacances. Par la suite, il travaille dans une école privée, où il doit enseigner des matières qu'il n'a guère étudiées, comme la physique et la chimie. « Monsieur, la physique, ce n'était pas tellement votre affaire » lui dira l'un de ses anciens élèves. En parallèle, Jacques s'inscrit à l'Université de Genève pour étudier les lettres. Cependant, son séjour en Suisse lui pose initialement un problème administratif car il est entré comme touriste et n'a pas de visa adéquat. Il doit faire appel à un avocat pour régulariser sa situation, ce qui est résolu en quelques semaines, lui permettant ainsi de continuer ses études et de travailler légalement. Désormais habilité à enseigner, il intègre une école d'ingénieurs et donne des cours de français et d'histoire.

Sur le plan politique, Jacques Pous est amnistié par la France après les événements de mai 1968. Cette amnistie concerne les infractions commises en relation avec la guerre d'Algérie. Bien que de portée générale, elle vise principalement les partisans de l'extrême droite, car De Gaulle a besoin de leur soutien pour les élections à venir, notamment celui de l'Organisation armée secrète (OAS). Dans cette vague, Jacques est amnistié, redevient citoyen français 'à part entière', et est alors appelé d'office à la caserne pour compléter le service militaire précédemment déserté. En

raison de son passé antimilitariste et anticolonialiste, l'armée française préfère cependant ne pas l'intégrer dans ses rangs. Après quelques semaines d'aller-retour, Jacques reçoit une décision gouvernementale l'informant qu'il ne fait plus partie de l'armée française. Pendant ces années compliquées, qui ont commencées avec son refus de participer à la guerre d'Algérie, Jacques vit de longues périodes sans papiers. Si, initialement, il pouvait utiliser son passeport du Sri Lanka, il doit néanmoins voyager clandestinement lors d'un séjour à Toulouse pour des raisons familiales urgentes. Sa situation administrative est finalement résolue lorsqu'il reçoit un passeport français après son amnistie.

Sur le plan académique, Jacques reprend ses études en philosophie, un domaine qu'il avait déjà commencé à étudier pendant ses années de séminaire et de scolastique. Il obtient sa licence à Genève en 1966, avant son amnistie. Dans son cursus universitaire, de nombreux soutiens lui sont offerts et il obtient finalement un prix de philosophie et des notes excellentes. En parallèle, il étudie également l'histoire pendant deux ans. Il décroche donc ces deux licences, ainsi qu'une demi-licence en sciences économiques. Il est qualifié de « philosophe parfait » par quelques personnes du corps professoral et envisage naturellement une carrière dans ce domaine.

Arrivé à ce point, Jacques Pous élabore et soumet un projet de thèse en philosophie. C'est l'époque où Jeanne Hersch est professeure à l'Université de Genève. Bien que le marxisme ne soit pas le sujet de prédilection de celle-ci, ni d'ailleurs très en vogue à l'Université, la Prof. Hersch n'a pas de préjugés à ce propos. C'est ainsi que Jacques finit par devenir assistant en philosophie, soutenu par cette dernière. Cependant, lorsque Hersch quitte ses fonctions et qu'Alexis Philonenko, un professeur français d'origine ukrainienne et fervent anticomuniste, la remplace, Jacques doit faire face à de vives critiques : proposer un cours sur les manuscrits de Marx de 1844, comme il l'a fait, c'était vraiment trop.

Cela lui coûtera même son poste. Jacques en avait été prévenu : son contrat renouvelable était à risque. Et en fait, après l'arrivée de Philolenko, il reçoit une lettre du doyen des lettres l'informant qu'il ne pourra pas continuer. De plus, il découvre que son successeur à la position d'assistant-doctorant en philosophie n'est autre que le beau-fils du doyen, révélant une évidente 'cuisine intérieure' similaire à celle que souvent l'on retrouve de nos jours au sein des institutions universitaires. « C'est quelque chose que je n'ai jamais dit, mais que je voulais dire pour une fois dans ma vie », nous confie-t-il.

Aller-retour Suisse-Algérie : genèse d'une révolution historiographique

Pourquoi raconter ces escarmouches ? « Parce que là, il y a un vrai tournant ». Face à cette

situation, Jacques décide de quitter la philosophie et de se tourner vers l'histoire en tant que discipline académique. Hors poste salarié à l'Université de Genève, il envisage tout de même la réalisation d'une thèse. Mais il faut du temps, il faut changer un peu d'air avant tout. Avec sa femme et leur fille, ils partent travailler en Algérie, attirés par l'opportunité de contribuer à l'éducation dans un contexte socialiste sous Houari Boumediene. Nous sommes en 1972. C'est une expérience et un séjour qu'ils ont envie de vivre. En Algérie, Jacques est impliqué dans l'ouverture d'un lycée dans une région montagneuse, où il enseigne le français, tandis que d'autres professeurs francophones couvrent diverses matières.

Pendant son séjour en Algérie, qui dure jusqu'en 1974, Jacques découvre l'existence d'une ancienne colonie suisse à Sétif. Intrigué par cette information, certainement peu commune puisque la puissance coloniale dominante était la France, il décide de se renseigner davantage.

À son retour en Suisse, Jacques se lance dans les archives d'État de Genève.

« J'ai dit : 'Vous avez entendu parler des colonies suisses de Sétif ?' Et on m'a répondu : 'Oui, nous venons de recevoir toutes les archives de cette compagnie'. 'Ah', je me suis dit, 'voilà le sujet de ma thèse'. Donc, je décide de faire une thèse sur la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif. C'est le nom complet. Et donc, quand on fait une thèse, surtout qu'on a toutes les archives, il y en a un paquet, alors on commence par le début. Dans mon cas, c'est quand les Genevois arrivent en Algérie, en 1853. Alors, je dépouille ces archives, puis très vite, je trouve Henry Dunant. 'Ça me dit quelque chose, ça, Henry Dunant'. Vous voyez ? Il y a des moments dans la vie... Henry Dunant, donc, qui travaille pour une entreprise coloniale, suisse en plus ! Alors, du coup, je n'ai plus envie de faire une thèse. Je n'abandonne pas immédiatement l'idée de faire la thèse, mais je l'abandonne assez vite, car je me dis : 'Il vaut mieux faire un livre sur Henry Dunant que de faire un projet plus universitaire'. Je commence à chercher ailleurs. Je vais à Aix-en-Provence aux archives de la colonisation. Je trouve des documents dans le canton de Vaud, car c'est le canton de Vaud qui a envoyé les premiers colons... En fait, je consulte toutes les archives disponibles sur le sujet ».

A l'époque où Pous se met au travail, Dunant est bien connu pour son rôle dans la création de la Croix-Rouge, sorte d'héros de la philanthropie chrétienne dans la mémoire collective genevoise, suisse et européenne – mais son passé de colon affairiste en Algérie est lui tombé dans l'oubli. C'est le parcours de Dunant en Algérie, d'abord employé de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif, puis entrepreneur indépendant que raconte le livre de Jacques Pous, *Henry Dunant l'Algérien ou le mirage colonial* (1979, Genève, Éd. Grounauer). Menant une enquête archivistique digne d'un policier des plus expérimentés, Jacques livre une histoire plus vaste de lui et de son protagoniste – c'est une brèche, une ouverture, une remise en cause de l'image mythique d'une Suisse pacifiste et éloignée du colonialisme, et de toutes ses grandes figures légendaires. Cela se passe à une époque où l'on ne débat même pas des liens entre Suisse et colonialisme.

C'est donc à partir du travail d'un ancien missionnaire au Sri Lanka, déserteur de la guerre d'Algérie, clandestin et sans papier à Genève, rejeté par l'Université de Genève à cause de ses idées et de son passé de militant anticolonialiste, que naît la première étude de cas scientifique abordant frontalement une thématique, celle de l'impérialisme suisse, à laquelle, à l'époque, seul Jean Ziegler (et quelques autres intellectuels-militants comme Charles-André Udry) avait essayé de s'attaquer, notamment dans son livre de 1976, *Une Suisse au-dessus de tout soupçon*. « Jean Ziegler, c'est le premier universitaire que j'ai connu, c'est-à-dire presque tout de suite quand je suis arrivé à Genève », se rappelle Jacques Pous. « Parce que, comme je vous ai dit, je voulais faire l'université, c'était ma première préoccupation. Je suis arrivé fin juin, j'ai fait ma colonie de vacances, ensuite j'ai dû m'occuper de m'inscrire à l'université. Et lui, à ce moment-là, était cette personne qui aide les étudiants qui rentrent à l'université. Donc je l'ai rencontré, je lui ai raconté que j'étais déserteur, évidemment ça l'intéressait. Et nous sommes devenus amis, copains d'abord, amis ensuite ».

Préfacé par Henri Guillemin, historien et journaliste très souvent invités sur les plateaux télévisés



Journal de Genève, 5 janvier 1980. Source :
Le Temps Archives

romands pour sa capacité de vulgarisation critique de l'histoire, le livre de Jacques Pous sur Henry Dunant paraît en 1979. Il est accueilli avec grand intérêt par les journaux : la *Neuer Zürcher Zeitung* lui consacre des articles (18 février 1980, puis encore en 1981 et 1985), ainsi que *Der Bund* (29 août 1983), la *Gazette de Lausanne* (5 janvier 1980) et le *Corriere del Ticino* (4 janvier 1980). Le livre aura aussi droit à une première page entière du *Journal de Genève* (rubrique Samedi littéraire du 5 janvier 1980). « Un Dunant de chair et de sang », « Dunant algerische Kolonial-Erfahrung », « Un visage peu connu d'Henry Dunant : celui de l'homme d'affaires colonialiste », « Henry Dunant : approches inédites » sont quelques titres de presse. En milieu académique, en revanche, le silence règne. Seul Roger Durand, historien genevois et président de la Société Henry Dunant, écrit quelques lignes, inévitables, pour le compte de la *Revue internationale de la Croix-Rouge* (n. 725, octobre 1979). Il minimise les critiques et renverse le discours, réactivant ainsi une glorification du mythe-fondateur de la Croix-Rouge : « Le livre de M. Pous », écrit Durand, « éclaire un côté tout différent de la personnalité complexe de Dunant : c'est l'Algérien, c'est-à-dire le colonisateur et le financier. L'auteur a eu accès à des archives tout récemment ouvertes au public et son étude mérite la plus grande attention. Dans cette Algérie encore meurtrie par la conquête française, il a participé à la colonisation européenne et il s'est vu mêlé plus tard à des opérations de spéculation, ni philanthropiques, ni tout à fait honnêtes. Ce sont là des aspects épineux des activités de Dunant qui gênent ses admirateurs. Mais il faut admettre qu'un grand homme peut avoir ses faiblesses et se souvenir que Dunant, plus tard, a dépassé ce stade où l'homme conquiert son semblable pour lui imposer sa volonté et sa civilisation et qu'il se fait, dans ses écrits, le défenseur de chaque individu et de chaque culture. Cette dernière attitude de Dunant et ce message, confrontés avec les idées de la fin du XIXe siècle, gagnent en originalité et en grandeur. En conclusion, la présentation de M. Pous lève le voile sur certaines attitudes de Dunant qui, loin de le diminuer, le restituent faillible et génial à la fois, c'est-à-dire plus humain ». Un point de vue que ne partage certainement pas Bouda Etemad dans sa récente publication, *De Rousseau à Dunant. La colonisation et l'esclavage vus de Genève* (Lausanne, Editions Antipodes, 2022), basée sur une riche production littéraire à ce sujet initiée – on peut le dire – par Jacques Pous.

« En 1979 », déclare publiquement le Professeur Sébastien Guex en 2012, spécialiste d'histoire économique et sociale et fortement impliqué dans la théorisation de l'impérialisme suisse, « Jacques Pous, un ancien missionnaire – pas un historien de formation – a bien posé le problème, je dirais même que c'est lui qui l'a le mieux posé à l'époque, dans son livre malheureusement trop peu connu [aujourd'hui] sur Henry Dunant, en écrivant : 'La spécificité du colonialisme helvétique réside notamment dans le fait qu'en Suisse, plus qu'ailleurs, tout impérialisme ne peut apparaître que comme un acte d'humanité et de civilisation, et la reconnaissance de l'impérialisme d'un pays sans colonies ne va pas en général de soi, surtout que, la plupart du temps, le monde feutré et cosmopolite des affaires n'a pas pour objectif de rendre transparents les mécanismes de la domination' ».

Henry Dunant l'Algérien

Mais qu'a reconstruit et démontré Jacques Pous grâce à son étude ? La trajectoire croisée de deux acteurs coloniaux de Genève jusque-là ignorés : la Compagnie genevoise des colonies suisses d'un côté et Henry Dunant de l'autre. Nous allons reconstituer les étapes essentielles des contenus de ce livre, avec nos propres mots.

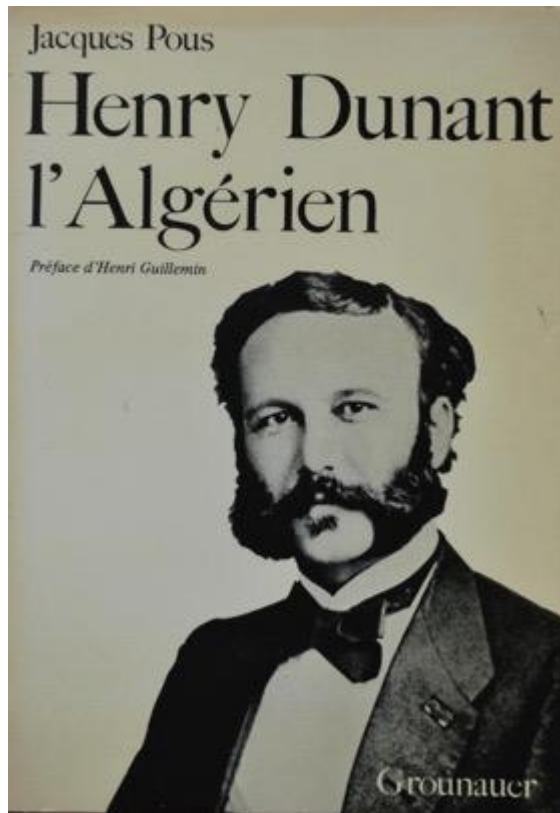
En 1830, l'armée française débarque en Algérie, marquant le début d'une guerre coloniale de plusieurs décennies. L'objectif de la France est de faire de l'Algérie une colonie de peuplement, principalement en exploitant les terres agricoles. Cependant, l'émigration française vers l'Algérie se révèle insuffisante. Une ouverture vers les colons européens est alors requise.

Cette ouverture suscite un grand intérêt parmi les milieux d'affaires suisses, notamment à Genève. Plusieurs projets d'établissement de colons suisses en Algérie voient le jour, visant souvent à résoudre le problème de la paupérisation : les dirigeants suisses cherchent à envoyer les personnes paupérisées en Algérie, mais les autorités françaises ne donnent pas suite à l'idée. Cependant, un ambitieux projet de colonisation helvétique en Algérie se met en place en 1853. Il s'agit de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif, fondée par des membres de l'aristocratie genevoise (parmi lesquels Lullin, Sautter de Beauregard, Mirabaud, De Traz, Bouthillier de Beaumont), avec un capital de 3,6 millions de francs. L'historien Cédric Humair a calculé récemment qu'il s'agit de l'équivalent de 2,4 milliards de francs d'aujourd'hui, pour donner une idée des montants en jeu. Par décret impérial, la Compagnie reçoit un vaste domaine agricole (20 000 hectares) dans les hautes plaines de l'Est algérien, près de Sétif. La concession implique des engagements : construire dix villages de cinquante habitations familiales et les peupler de colons-proprétaires en un maximum de dix ans.

Pour l'administration de la France, il s'agit de la première expérience de financement colonial privé. Pour les capitalistes genevois, c'est une opportunité majeure pour s'insérer dans l'affairisme colonial, synonyme d'investissements risqués mais potentiellement très rentables. Les projets élaborés par la Compagnie sont alors nombreux : rente foncière, opérations commerciales, exploitation de champs, de forêts et de mines, entreprise de roulage, activités de crédit. Les ambitions sont, au départ, énormes.

Quel rôle joue Henry Dunant, célèbre fondateur de la Croix-Rouge et Prix Nobel de la Paix, dans tout cela ? Lui aussi membre de la haute société genevoise, il entre au service de la Compagnie l'année de sa fondation, en 1853. Il se rend plusieurs fois en Algérie en tant que superviseur des activités coloniales. En Suisse, il s'occupe du recrutement de colons : il crée un réseau d'agents

au canton de Vaud et de Neuchâtel, en profitant de ses liens avec la Société évangélique et l'Église libre vaudoise, notamment en demandant aux pasteurs de ces réseaux d'encourager les gens à se rendre en Algérie. Il termine son mandat au sein de la Compagnie à la fin de 1854, puis se lance dans sa propre entreprise coloniale algérienne.



Couverture du livre de Jacques Pous, 1979.

Source : Catalogue du CDHA

C'est justement ici qu'une parenthèse de contextualisation s'impose. Qui est Dunant, aux yeux de Pous ? Le chrétien, le philanthrope, le Genevois – bien sûr. Mais l'auteur met l'accent là où personne n'avait osé le faire. Dunant naît en 1828 dans le patriciat aristocratique de Genève. Il grandit donc avec les valeurs de celui-ci : un élitisme inné et une sensibilité politique oligarchique. Sa formation chrétienne protestante l'amène, conformément aux mœurs aristocratiques de l'époque, à la philanthropie : aides aux pauvres, visites aux malades et aux prisonniers, ouverture de salles d'asile et d'écoles. Cette 'miséricorde', venant du haut de la société, n'est rien d'autre pour Pous – il fallait oser le dire – qu'une confirmation du rapport de domination entre riches et pauvres ; la structure sociale n'est jamais remise en question par les chevaliers de la philanthropie

genevoise, qui veulent surtout respecter les rangs et maintenir leurs privilèges. La conversion en Christ, si prônée par Dunant et ses confrères, quoique sincère, permet de constituer une communauté (autrement irréalisable) où tout le monde est sur un pied d'égalité : étrangers, patriciens, riches et pauvres sont tous frères en Christ. La différence de fortune ne compte pas devant Dieu ; au contraire, c'est selon sa volonté que les plus aisés aident les plus démunis. Et, dans une époque où les grands empires européens commencent à se mettre en place, voire à s'étendre partout dans le monde, ces idées vont de pair avec une vision colonialiste globale. La colonisation est en fait justifiée, au XIXe siècle, par le désir prétendument philanthropique et profondément chrétien d'aider les pays dits « arriérés » à se 'civiliser'. Bien sûr, la chose est connue dans le cas des empires, dans l'historiographie française ou encore britannique. Mais la Suisse ? Et Genève ? Pour notre auteur, qui pratique avant l'heure une approche qu'aujourd'hui on qualifierait de *transimperial history* (mais aussi de *global microhistory* si l'on pense à la trajectoire spécifique de Dunant), il n'est absolument pas surprenant que ce pays, ces régions et leurs milieux dirigeants soient impliqués dans un tel système-monde impérial. Preuves à l'appui, il démontre que plusieurs membres de la Société évangélique à Genève sont associés à la

Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif, à la Société de géographie ou encore au Comité pour l'évangélisation d'Alger : c'est toujours le même milieu aristocratique et grand-bourgeois de Genève, interconnecté à l'échelle internationale voire globale, qui est partie prenante des affaires coloniales, en s'occupant à la fois d'exploitation économique, de mission d'évangélisation et de science géographique (indispensable pour tout type d'entreprise coloniale en pays lointain).

Revenons à l'enquête de Pous sur l'Algérie coloniale. Entre 1847 et 1863, les autorités françaises spolient les terres agricoles jusque-là utilisées par les populations autochtones. La propriété privée y est introduite. Les meilleures terres (celles normalement dans les mains du bey) sont partagées entre les colons ; les autres (celles utilisées par les différentes tribus) sont redistribuées entre colons et autochtones. L'arrivée des Français et des Européens signifie donc, dans la plupart des cas, le départ des Algériens. Or l'exemple de la Compagnie genevoise est emblématique : pour obtenir son lot près de Sétif, la Compagnie doit déposséder des fractions entières de tribus qui, depuis d'innombrables générations, travaillaient ces terres. Une large partie des Algériens, plutôt que de partir, entre au service de la Compagnie, qui leur 'loue' les terres dont elle les a dépossédés. De cette manière, les administrateurs genevois peuvent parler d'association (entre main-d'œuvre européenne et algérienne) et non d'exclusion ou de domination, ce qui est toujours préférable pour leur image. C'est ce que nous racontent les sources découvertes, recoupées et analysées par Pous et plus tard enrichies et mises en valeur par l'historien Claude Lützelschwab, auteur d'une thèse de doctorat sur cette même Compagnie (Berne, Lang, 2006).



Action financière de la Compagnie genevoise de Sétif.

Source : Archives d'État de Genève

En réalité, nonobstant ces discours angéliques d'association, l'usurpation de l'envahisseur est désormais instaurée. Malgré les efforts de recrutement, la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif n'arrive pas à attirer suffisamment de colons : le coût élevé de l'émigration (3 000 francs de l'époque en acomptes, c'est-à-dire environ trois ans de travail à plein-temps d'un ouvrier de Suisse romande du milieu du XIXe siècle) et l'intérêt majeur des émigrants pour les Amériques, sont les principales difficultés. Les Genevois demandent insatiablement à Paris des concessions supplémentaires (80 000 hectares) qui ne leur sont jamais accordées. Les ambitions sont exagérées par rapport au réel avancement des travaux et la Compagnie se retrouve en crise de liquidité dès 1857. Elle doit puiser dans ses fonds pour rémunérer ses actionnaires et tenir ainsi

les promesses de profit. Face aux difficultés, Paris, en 1858, libère la Compagnie de toutes ses charges et lui accorde en concession définitive environ 12 000 hectares de terre. Dès lors, la Compagnie, après avoir abandonné ses activités les plus accessoires et spéculatives, et après avoir retrouvé un équilibre financier, se concentre uniquement sur la rente foncière de son domaine. Cela jusqu'en 1956.

Et Henry Dunant, au service de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif à ses débuts, illustre parfaitement, d'après Pous, cet univers fait d'affairisme impérialiste et de mirages coloniaux. C'est toute la seconde moitié du livre. Pour comprendre le lancement des activités de Dunant en tant qu'entrepreneur indépendant en Algérie, il faut revenir sur son poids en qualité de membre du réseau chrétien genevois. C'est précisément dans la Société évangélique que Dunant rencontre de nombreux associés pour ses projets d'outre-mer (les Naville, les Necker) et qu'il fait part de son désir d'occuper ce pays pour que l'ancienne église de Saint-Augustin puisse renaître. Concrètement, le but de Dunant, au-delà de s'enrichir, est d'établir en Algérie une société-modèle de travail et de chrétienté – ce qui nécessite le placement de capitaux et de colons. La mission d'évangélisation justifie donc l'entreprise coloniale et vice versa, y compris en Suisse. Encore une fois, nous sommes dans les années 1970 lorsque le lectorat a affaire à ces lignes de Pous, qui aujourd'hui, un demi-siècle plus tard, peuvent nous sembler des évidences.

Dans la 'chasse aux concessions' auprès du Second Empire, en tout cas, Dunant peut se considérer satisfait. Certes, il est victime des lenteurs bureaucratiques, comme tous les petits colonisateurs, mais il parvient tout de même à obtenir plus de 200 hectares de terre (y compris deux chutes d'eau) dans la région de Sétif et davantage dans la région d'Akfadou (forêts de chênes-lièges). Pour tenter d'accélérer les procédures de concession, Dunant fonde en 1857 la Société financière et industrielle des moulins de Mons-Djemila. Les statuts de cette dernière soulignent la volonté d'exploitation de l'Algérie. Le capital, fixé à 500 000 francs de l'époque (une énormité), double au début de 1859, avec l'apparition au sein de la Société du général Guillaume-Henri Dufour et d'autres personnalités suisses et françaises extrêmement importantes. Or ce renforcement sociétaire n'amène pas les résultats espérés (notamment l'autorisation rapide d'exploiter les chutes d'eau de l'Oued Deheb) : c'est pourquoi, très probablement, Dunant décide de s'adresser directement à l'empereur. Au début de l'été 1859, Napoléon III se trouve en Italie du Nord, à Solférino, où une armée franco-italienne vient de se battre contre les Autrichiens. C'est à travers ce voyage d'affaires coloniales que Dunant découvre les horreurs de la guerre, expérience qui donne naissance à son œuvre humanitaire (la Croix-Rouge et la Convention de Genève). Dans les premières années 1860, profitant de l'écho suscité par son Souvenir de Solférino (paru en 1862), il obtient les concessions algériennes mentionnées précédemment.

Porté par l'élan de l'ambition et de la spéculation, le philanthrope genevois annonce que la Société de Mons-Djemila a payé en 1858 un dividende de 10% à ses actionnaires. Il s'agit de dividendes fictifs (versés pour attirer de nouveaux souscripteurs, en suivant les standards des entreprises coloniales) : avant les années 1860, Dunant et ses associés ne possédaient que 7 hectares de terre en Algérie ! C'est en fouillant les archives que Pous peut relater ces faits qu'il a découverts et minutieusement documentés. Quoi qu'il en soit, à la suite d'opérations hasardeuses et de spéculations de toute nature, le philanthrope Dunant et sa société accumulent des dettes. Pour sauver les affaires, Dunant imagine alors d'énormes sociétés coloniales qui pourraient racheter ses propriétés algériennes, mais rien ne se concrétise. La liquidation du Crédit genevois (1867) marque la fin de tous ses espoirs. Une lourde période de procès judiciaires commence alors à Genève. À la mi-1868, Dunant est condamné par le Tribunal civil genevois. En arrêtant Dunant, les milieux dirigeants de Genève trouvent le bouc émissaire idéal pour sauvegarder le système économique et social en vigueur. Dénoncer le capitalisme aurait impliqué de remettre en question la recherche obstinée des profits et, plus encore, de remettre en question l'ensemble du système. Il est plus simple de désigner un coupable pour maintenir intacte la vision du monde et les valeurs propagées par la haute société capitaliste.



Certificat d'actionnaire de la Société genevoise de Mons-Djemila.

Source : Bibliothèque de Genève

La rupture entre Dunant et l'aristocratie genevoise s'explique donc, aux yeux de Pous, par une raison simple : il a fait perdre de l'argent à ses amis et n'a pas réussi à retrouver le chemin du succès. C'est pourquoi il demeure pauvre et, par conséquent, isolé pour le reste de sa vie. Par frustration ou réflexion, dans ses dernières années, Dunant s'attaque aux atrocités des conquêtes coloniales et de la soi-disant 'civilisation'. Il produit une littérature de dénonciation virulente. Mais les élites de la Croix-Rouge ne le suivent pas – Dunant n'appartient plus à leur club. Cependant, il peut compter sur la protection de la comtesse autrichienne Von Suttner, amie du riche chimiste-entrepreneur suédois Alfred Nobel. Elle convainc ce dernier d'instituer un prix international pour

la paix (ce qu'il fera dans son testament). Il est peut-être inutile de dire que Dunant, grâce à une campagne minutieusement orchestrée, remporte le premier Prix Nobel de la paix (1901) : une récompense généreuse instituée par l'homme qui a inventé la dynamite et a construit sa fortune grâce à l'industrie des armements. C'est la logique du capital.

Pour en venir à l'essentiel, le livre de Pous, *Henry Dunant l'Algérien*, montre, à travers une enquête extrêmement bien documentée, que les milieux dirigeants suisses participent activement au processus de colonisation impérialiste du XIXe siècle. Le cas algérien illustre clairement comment la haute société genevoise s'insère dans l'affairisme colonial, visant à s'enrichir rapidement grâce à la sueur et au sang des travailleurs autochtones. Cet enrichissement serait, d'après l'idéologie bourgeoise de l'époque, la 'juste' récompense de l'Europe pour avoir exporté sa 'civilisation' et ses 'lumières'. On ne pourrait pas être plus explicite qu'avec Pous. La Compagnie de Sétif et la Société de Mons-Djemila, faute d'une gestion rigoureuse, ont conduit à une crise financière. Mais tandis que la Compagnie de Sétif a su tirer les leçons de ses méthodes hasardeuses, Dunant s'est laissé emporter par son enthousiasme colonial et par le système capitaliste qu'il avait lui-même arrosé. Son échec, suivi de la condamnation judiciaire, a permis à ses contemporains d'occulter les dysfonctionnements d'un tel système. Et ce même système a permis à Dunant, après l'avoir ruiné, de se sanctifier en tant que philanthrope dévoué et promoteur de paix.

Devant une telle démonstration, il semble normal que le livre *Henry Dunant l'Algérien* de Jacques Pous de 1979 ait pu susciter toutes sortes de réactions : de l'appréciation positive, au 'scoop' dans la presse, au silence universitaire, jusqu'aux tentatives de minimisation parues dans le bulletin officiel de la Croix-Rouge.

Cinq livres après trente ans de silence

Jacques Pous laisse passer trente ans entre son chef-d'œuvre, *Henry Dunant l'Algérien* de 1979, et sa publication suivante, *La Tentation totalitaire* de 2009, où il démontre – comme souligné par *Le Courrier* (5 septembre 2009) – que « les monothéismes ont préparé le terrain aux totalitarismes ». Ensuite, vient le tour d'un livre partiellement autobiographique, *De Gandhi à Fanon : un religieux face à la guerre d'Algérie*, en 2012, puis de *L'Invention chrétienne du sionisme*, en 2018. Le fil rouge religieux, peut-être lié à son vécu profondément ancré dans le terrain de la foi et de la critique intellectuelle, contribue sans aucun doute à cultiver et pérenniser ses domaines d'intérêt. En 2020, c'est le tour de *Henry Dunant. Colon affairiste en Algérie, pionnier du sionisme* – livre qui, nous précise l'auteur, n'est pas une réédition de sa publication de 1979, mais « tout à fait différent : le sujet abordé, c'est le sionisme d'Henry Dunant » et ses projets de colonisation chrétienne de la Palestine après l'échec des affaires en Algérie en 1867 – et enfin, en 2023, de

Palestine (1917-1949) : figures d'un colonialisme de remplacement.



Jacques Pous durant notre interview du 22 mai 2024 au MEG.

Source : Photo originale de Fabio Rossinelli et Lisa N'Pango Zanetti

Le temps écoulé entre l'ouvrage original de 1979 et le suivant de 2009 s'explique par la plus simple des raisons : « Je n'étais pas fils de banquier. J'ai dû travailler ». Enseignant dans le secondaire, au collège, Jacques passe son temps à préparer les cours et à corriger les copies. Cela lui suffit, mais il n'a pas le temps d'écrire. Malgré quelques lectures et quelques préparations, il ne trouve jamais le moment pour se consacrer à l'écriture. Il sait que lire et faire des fiches est une chose, mais écrire en est une autre. Ce n'est qu'après avoir pris sa retraite qu'il recommence ses activités de recherche originale et la rédaction scientifique. Avant cela, il a eu envie de se lancer dans des missions humanitaires. Dès qu'il est retraité, il s'engage dans le travail associatif. Pour lui, il faut rester actif à la retraite... « On n'est pas là pour mourir », nous dit-il. C'est ainsi qu'il rejoint Le GREF (Groupement de Retraités Éducateurs sans Frontières). Avec eux, il entreprend des missions dans plusieurs pays. Jacques passe une année dans les pays de l'Est : Ukraine, Moldavie, Arménie. Puis, il va au Soudan, à Khartoum, où il travaille à l'université avec des doctorants. Ensuite, il effectue une

courte mission en Haïti pour former des professeurs du primaire. Toutes ces missions sont centrées sur le français comme langue étrangère. Jacques a déjà touché à ce domaine à ses débuts, grâce à des professeurs bienveillants qui l'ont aidé et lui ont confié des cours de français pour des étrangers, notamment pour des étudiants israéliens venus à l'université pour apprendre le français ou s'améliorer. Il enseignait alors pour subvenir à ses besoins et avait même créé des documents pédagogiques. Ces missions à l'étranger l'intéressent car elles lui permettent de travailler avec des professeurs de français au niveau pédagogique. Pour la Palestine, un voyage daté de 2005, c'est différent : il y va par une voie militante. Il y rencontre plusieurs fois Michel Warschawski, qui sera son futur préfacier pour l'ouvrage sur le sionisme de 2018. Warschawski, journaliste et militant intellectuel, Israélien pro-palestinien et à la tête d'organisations revendiquant la disparition de l'État juif en faveur d'un État binational, est une personnalité connue du monde révolutionnaire de gauche au Moyen-Orient.

Cette question moyen-orientale fait l'objet du tout dernier livre de Jacques Pous, Palestine (1917-1949) : figures d'un colonialisme de remplacement, paru en 2023. « Alors, ce livre est plus qu'actuel. Car je prédis peut-être ce qui va arriver en Palestine ». Dans cette dernière publication, Pous explique que l'objectif final d'Israël, depuis le mandat britannique d'il y a plus d'un siècle, est

de créer un État juif exclusif, comme demandé par Théodore Herzl déjà au XIX^e siècle. Un seul et grand État juif, et non un État des Juifs (ce qui impliquerait la possible existence d'autres États). Les Palestiniens sont progressivement évacués de leurs terres depuis l'arrivée des premiers colons sionistes. La Nakba, exode palestinien de 1948, est un moment crucial, peut-être une plaque tournante dans la matérialisation de ces vues. Selon Jacques, ce projet continue avec l'intention actuelle de Netanyahu et de ses amis de la droite dure de vider Gaza de ses habitants, malgré les refus de l'Égypte de les accueillir. Il soutient que créer un chaos meurtrier est une stratégie pour pousser les Gazaouis à partir. Mais il précise : « Mon livre est paru un mois avant le début de la guerre, un mois avant le 7 octobre. Donc je ne peux pas dire que je me suis inspiré des derniers événements. Et quand j'affirme, dans le livre, que si les autorités israéliennes en ont l'occasion, et bien elles chasseront les Palestiniens, je ne pensais pas spécialement à Gaza, mais cela a été une prédiction générale basée sur l'histoire et mon interprétation des sources : on tentera de chasser les Palestiniens, qui restent encore en Palestine, dès que l'occasion se présentera ».

Approches de l'histoire et du présent

Jacques Pous a 89 ans lorsqu'il nous détaille, en 2024, son parcours et sa vision de l'histoire durant une interview de trois heures. Le temps qui passe lui a été clément et il est encore en grande forme. Ayant abandonné le circuit universitaire depuis plus d'un demi-siècle, Jacques se trouve sans aucune contrainte du point de vue de la recherche historique. Il choisit toujours ses sujets en fonction de son intérêt personnel, cherchant l'occasion de s'exprimer sur des questions non seulement historiques, mais aussi religieuses, morales, sociales, ou autres. Il rappelle souvent qu'il a d'abord étudié la philosophie et qu'il a vécu les six années les plus marquantes de sa vie (celles de l'outre-mer, de la désertion, de la clandestinité) avant même son entrée à l'Université. Durant cette période, il rencontre plusieurs civilisations, notamment hindoues, bouddhistes et musulmanes, tout en restant ancré dans l'univers chrétien de son enfance et de son adolescence. Il vit pleinement la diversité du monde, la paradoxale diversité des vérités, la scandaleuse disparité des niveaux de vie, et l'enrichissante incommunicabilité des civilisations figées dans leur identité originelle. Confronté à la facticité historique et à la fragilité des interprétations, Jacques Pous souhaite préserver les acquis de cette expérience dans la rédaction de chaque sujet qu'il choisit. Son approche à l'histoire est d'abord largement marxiste, avant de prêter de plus en plus d'importance aux réalités immatérielles comme les religions et la disparité des interprétations de leurs messages. Dans ses livres sur Henry Dunant (1979, 2020), il est avant tout un homme d'archives ; dans son ouvrage sur les « totalitarismes de la transcendance » (2018), il se fait philosophe et théoricien ; et dans les autres œuvres, il est à la fois historien et théoricien (2009, 2012, 2023).

La véritable puissance de l'histoire, pour Pous, ne se limite pas à la compréhension et à l'analyse du passé ; elle réside également dans sa capacité à interpréter le présent et à envisager l'avenir, avec lucidité et basé sur un raisonnement historiquement fondé. L'histoire n'est jamais circulaire et ne se reproduit jamais exactement, mais elle révèle un certain nombre de continuités et de dynamiques similaires, enracinées dans la nature humaine, les rapports de force, et la quête incessante du pouvoir. Concernant la longue histoire de la colonisation et de ses héritages, on observe d'autant mieux, d'après Pous, les continuités dans les très nombreux pays qui n'ont pas été réellement décolonisés, comme c'est le cas dans le contexte de la Françafrique. Les interventions occidentales dirigées par les Américains contre des dirigeants nationalistes et autoritaires, qui menaçaient leurs intérêts ou qu'ils voulaient chasser du pouvoir, représentent une nouvelle forme de politique de la canonnière, proche par sa férocité et son immoralité de celle dont ont souffert les Chinois et d'autres peuples au XIXe siècle.

On entend parfois dire, de nos jours, que les acteurs du colonialisme (y compris les Suisses) ont agi en fonction des 'valeurs' et de la 'morale' en vigueur en Occident à l'époque. Nous demandons à Jacques ce qu'il en pense. « C'est difficile à savoir », hésite-t-il. « J'ai vécu pour ainsi dire plusieurs années avec Henry Dunant. À mesure que notre 'vie commune' avance, j'ai de moins en moins envie de le condamner car je me rends compte qu'il est totalement convaincu de l'intérêt de la philanthropie alors que, pour son milieu social, s'enrichir dans les colonies ne pose aucun problème. Je ne peux cependant pas accepter que l'on justifie leurs actions. Car ils refusent de voir l'humanité de ceux qu'ils massacrent en masse. C'est le phénomène du déni. Depuis que l'espèce humaine existe, chaque être humain est capable de le voir ». D'ailleurs, rajoute-t-il, à toutes les époques, des individus se sont opposés au discours dominant, acceptable pour la majorité car ne remettant pas en question ni ses croyances religieuses, ni ses habitudes morales, ni ses intérêts sociaux et économiques.

Aujourd'hui, on commence à parler ouvertement de responsabilité et de réparation. On demande aux États occidentaux de reconnaître les injustices commises dans le colonialisme. Dans quelle mesure cela devrait-il concerner la Suisse ? Et, au fond, ces réparations (dans le cas où elles seraient accordées) suffiront-elles à régler les comptes avec le passé colonial ? Pour Jacques Pous, ces réparations, si elles sont un jour versées, le seront dans le cadre d'un rééquilibrage des richesses et des pouvoirs entre un Occident global colonisateur et néo-colonisateur qui a, durant des siècles, pillé la planète et ses peuples et les pays anciennement colonisés. Il subsiste un doute quant à la capacité du Sud global d'imposer une telle démarche. Dans le cadre de ce rééquilibrage éventuel, « tous ceux qui ont profité directement ou indirectement de l'enrichissement de l'Occident – et la Suisse en fait évidemment partie – devront d'abord reconnaître leurs responsabilités – et cela est possible tout de suite – puis participer, le moment venu, aux réparations. Ainsi, la Suisse et ses banques qui ont bénéficié des richesses importées par la

Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif ne devraient pas échapper à des accords de réparation entre la France et l'Algérie », affirme-t-il.

Et, sur le plan local, que faire ? La question des statues et des noms de rues dans les espaces publics a monté en puissance, avec sur le devant de la scène, entre autres, la figure de Henry Dunant à Genève. « Je dois avouer que le problème des statues ne me passionne pas beaucoup à cause d'une question de principe que je me suis fixée : ne pas trop regarder dans le rétroviseur lorsqu'il faut critiquer ou condamner des personnages des siècles passés alors qu'il se passe tellement d'atrocités dans le monde présent », précise Pous. « Un monument, en particulier une statue, porte le plus souvent le nom d'une personne que la société a voulu honorer ou parfois même célébrer et glorifier. L'enlever, contrairement à ce que quelques historiens affirment, n'efface ainsi pas l'histoire, mais signifie simplement que la société juge que le personnage n'est plus honorable ». De nombreux noms de rue dans certains quartiers de Genève sont ceux des grandes familles qui ont fait la Genève du XIXe et de la première moitié du XXe siècle, dont Dunant. Pour Jacques Pous, on peut sans problème les remplacer par des femmes ou des personnages d'autres classes sociales qui ont aussi participé à l'essor de la ville de Calvin, pourvu que la décision soit prise de manière collective et démocratique. « Juger un personnage historique et éventuellement déboulonner sa statue, ce n'est pas le juger avec des critères contemporains qui ne seraient que les nôtres, mais le confronter à des valeurs humanistes qui sont éternelles. Se référer à l'époque où un personnage a vécu pour justifier ses crimes n'est pas acceptable car, à la même époque, d'autres ont pris des voies différentes et, s'ils l'ont fait, c'est que c'était possible de le faire ».

La brèche

L'histoire n'est pas une vérité objective et figée dans le temps. Comme toute science humaine, elle est sujette à interprétation, politisation, et évolution. Sur le plan scientifique, le degré d'exactitude se mesure par la qualité et la quantité des sources, leur croisement et leur contextualisation, allant des réalités locales, telles que celles de la bourgeoisie genevoise du XIXe siècle dans une Suisse en construction institutionnelle, aux dynamiques globales d'un monde interconnecté, alors dominé par l'expansionnisme impérial occidental.



Le buste de Henry Dunant à Genève.

Source : Wikimedia

Une telle réflexion semble aujourd'hui acquise, mais elle l'est beaucoup moins à l'époque où Jacques Pous écrit son audacieux livre sur Henry Dunant, publié en 1979. Dans cette œuvre décentrée, Dunant sert surtout à illustrer les dynamiques coloniales et les liens stricts entre philanthropie et impérialisme présents en Suisse et notamment à Genève. Ce livre, né d'une passion pour la découverte et d'une lecture critique et anticonformiste de l'histoire et de la société, est le fruit d'une série d'événements personnels, parfois hasardeux, d'autres fois dans un rapport de cause à effet, mais en tous cas entrelacés, qui mènent Jacques Pous des périphéries sociales de Toulouse au Sri Lanka, en Tunisie, puis en Europe, en Algérie et ailleurs dans le monde.

Sa vie, marquée par le catholicisme, l'influence du communisme, et le dialogue interculturel dans un contexte de fuite, de désertion et de militantisme anticolonialiste, le conduit à explorer des archives inexploitées en Suisse et en France une fois que le système universitaire de Genève lui bloque la route d'une possible carrière académique en philosophie. Ce vécu personnel permet à Pous d'abandonner le rêve d'une thèse classique et de reconstruire la contre-histoire d'Henry Dunant, emblème de la Genève et de la Suisse humanitaire, de manière beaucoup plus originale et sans aucun des filtres qui lui seraient imposés par les institutions ou les modes de pensée traditionnelle. Son travail montre bien que la Suisse a connu une histoire transnationale et coloniale exactement comme celui qui a créé une brèche historiographique dans ce sens. Probablement sans se l'imaginer, Jacques Pous a apporté une contribution décisive au développement des études sur la Suisse coloniale et aux recherches et réflexions à ce sujet qui depuis des décennies sont désormais en cours.

À propos des auteur-trice-s

Lisa N'Pango Zanetti

Lisa N'Pango Zanetti est diplômée en sciences politiques avec une spécialisation en histoire contemporaine. Elle a travaillé à l'Université de Lausanne et à l'Université de Genève. Elle s'intéresse à l'implication de la Suisse dans l'impérialisme européen des 19e et 20e siècles et aux dynamiques post-coloniales qui influent sur la société helvétique contemporaine. Dans sa contribution la plus récente, parue dans la revue genevoise de géographie *Le Globe* (2023), elle analyse la politique d'asile suisse à la lumière des intérêts économiques du pays dans le Zaïre de Mobutu (actuelle République démocratique du Congo). Plus généralement, son approche vise à mettre en lumière les acteurs et actrices marginalisé-e-s de l'histoire, soulignant ainsi l'importance d'une perspective inclusive dans l'analyse historique.

Fabio Rossinelli

Fabio Rossinelli, historien, a conclu sa thèse de doctorat en 2020 à l'Université de Lausanne, institution où il collabore en tant que chercheur et enseignant d'histoire coloniale suisse. Il travaille aussi à l'Université de Genève dans le Département de géographie. Il est l'auteur du livre *Géographie et impérialisme. De la Suisse au Congo entre exploration géographique et conquête coloniale* paru en 2022 aux Éditions Alphil et coéditeur scientifique de l'ouvrage collectif *De la Conférence géographique de Bruxelles à l'État indépendant du Congo, 1876-1908*, qui paraîtra en 2026 à l'occasion du 150enaire du début de la colonisation européenne au Congo. Il a entre autres contribué à la préparation de l'exposition « Mémoires. Genève dans le monde colonial » du MEG.

Sources :

Jacques Pous en dialogue avec Henry Dunant. *Photomontage*

Sources : Fabio Rossinelli, Lisa N’Pango Zanetti et

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Jean_Henri_Dunant.jpg

Une Bible de 1859.

Source : Wikimédia, <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Family-bible.jpg>

Une scène du Sri Lanka à l’époque coloniale, 1920.

Source : Wikimédia,

https://commons.m.wikimedia.org/wiki/File:A_W_A_Plate_Up_Country_Railway_Nanu_Oya_100_Best_Ceylon_Views.jpg

Journal de Genève, 5 janvier 1980.

Source : Le Temps Archives,

https://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1980_01_05/13/article/8430246

Couverture du livre de Jacques Pous, 1979.

Source : Catalogue du CDHA,

<http://kent.cdha.fr:8080/Record.htm?idlist=1&record=19211611124910398939>

Action financière de la Compagnie genevoise de Sétif.

Source : Archives d’État de Genève, Claude Lützel Schwab

Certificat d'actionnaire de la Société genevoise de Mons-Djémila.

Source : Bibliothèque de Genève, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/003434/2002-06-13/>

Jacques Pous durant notre interview du 22 mai 2024 au MEG.

Source : Photo originale, Fabio Rossinelli, Lisa N’Pango Zanetti

Le buste de Henry Dunant à Genève.

Source : Wikimédia, https://commons.wikimedia.org/wiki/File:HenriDunant-bust_Geneva_RomanDeckert08052021.jpg